

Frédéric Denhez - Red!

Alors, ça roule ?



**Idées reçues
sur
les transports**

L'humour est dans le pré

**DELACHAUX
ET NIESTLÉ**

Alors,

ça

roule ?

Frédéric Denhez
et Red !

Alors, ça roule ?

Idées reçues
sur les transports

© Delachaux et Niestlé, Paris, 2019

Correction et mise en pages : Nord Compo
Conception graphique : Hokus Pokus
Photogravure : IGS-CP (16)

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé analogique ou numérique), sans une autorisation écrite de l'éditeur.
Tous droits réservés pour tous pays.

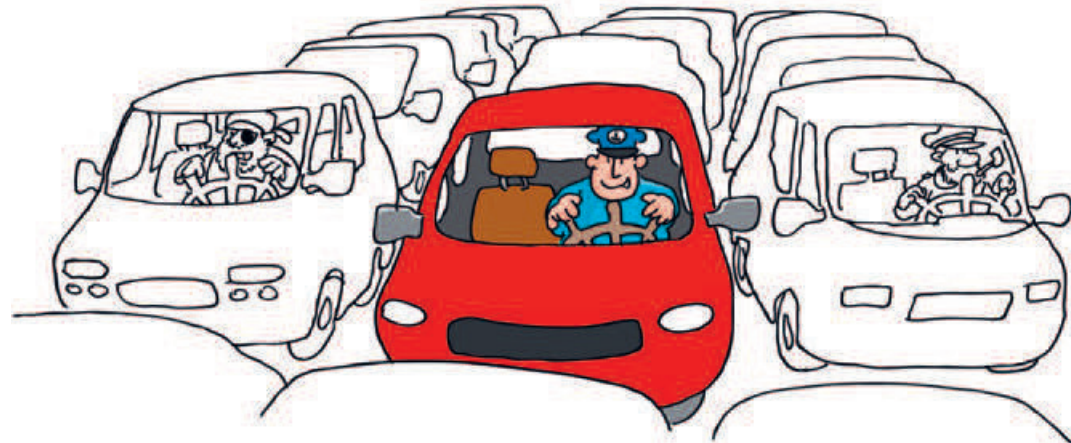
L'humour est dans le pré



**DELACHAUX
ET NIESTLÉ**

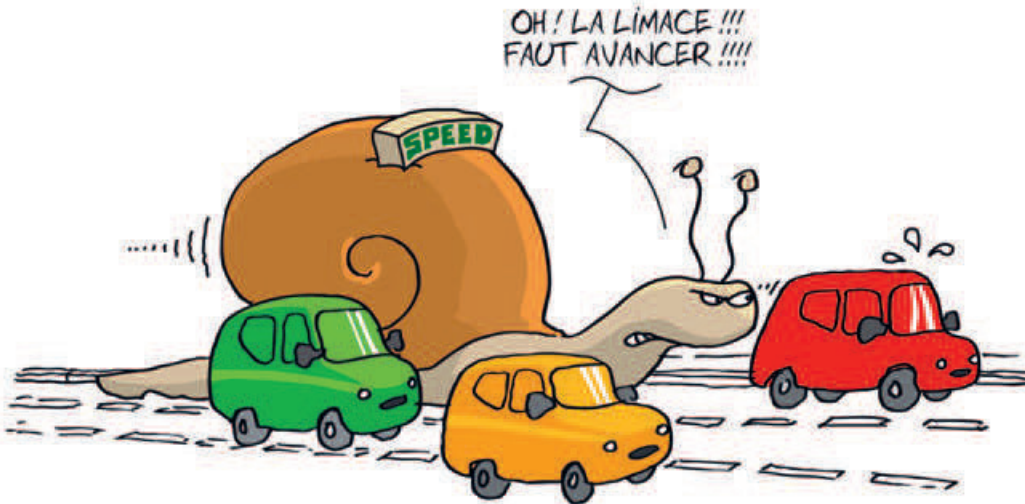
En voiture, je suis le seul **maître** à bord

Déjà, être seul à bord, ça n'est pas terrible ! Étant donné la place qu'occupe une auto sur la voirie, autant y être à deux, voire plus : ça laisse de la place pour les autres. Pour autant, est-on seul maître à bord après Dieu, comme un commandant de navire ? Car même si certains souhaiteraient s'en passer, on est tous soumis au Code de la route. Et on dépend des autres automobilistes. On est aussi de plus en plus analysé par l'ordinateur de bord qui bip, clignote et prévient pour tout et n'importe quoi. Alors pourquoi tant de conducteurs agissent-ils comme s'ils étaient propriétaires de la chaussée ?



En bus, qu'est-ce qu'on se traîne !

La vitesse commerciale d'un bus est faible, car celui-ci circule sur la chaussée, laquelle est envahie de voitures. De 10 à 15 km/h dans les grandes villes, et de 15 à 20 km/h dans les villes moyennes. En réalité, le bus roule à peu près à la même vitesse que l'auto, voire un peu plus vite s'il a des couloirs dédiés. Ce n'est en vérité pas la lenteur que l'on met en avant pour critiquer l'autobus, mais plutôt la durée réelle d'un trajet, qui ne dépend pas uniquement de la vitesse moyenne, mais aussi des horaires, et donc de la fréquence. En période de pointe, un bus semblera aller toujours plus vite qu'en heure creuse. Mais il sera toujours ralenti par les mêmes obstacles : les voitures garées dans ses couloirs ou en double file devant la gare, et les horaires de travail qui font que les gens partent et repartent aux mêmes heures. C'est bête.



C'est
comme ça,

on ne peut
rien

contre
le **stationnement**

en double file

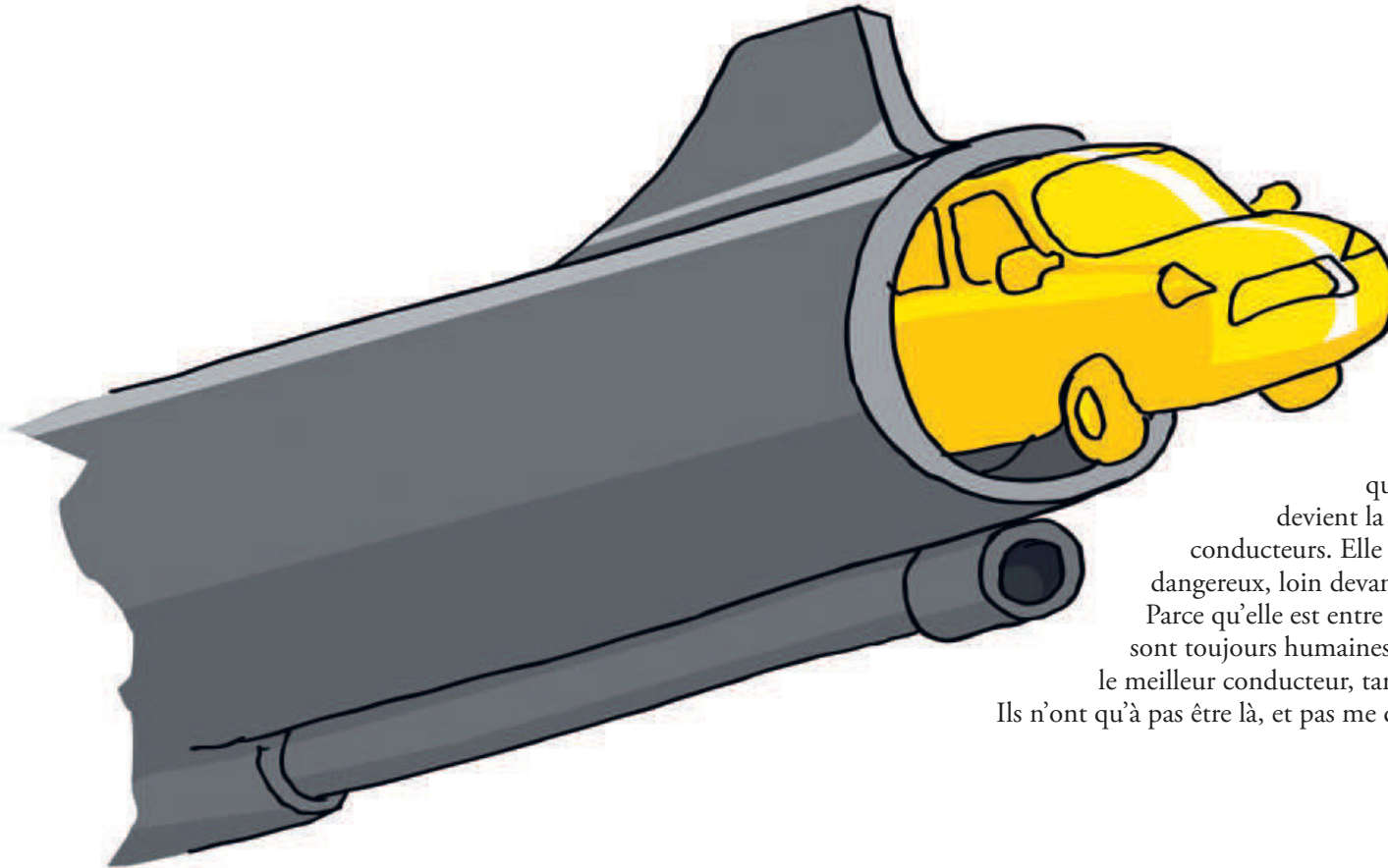


LA FAMEUX BOUTON
"WARNING"
TRÈS UTILE POUR
LE STATIONNEMENT
EN DOUBLE FILE.

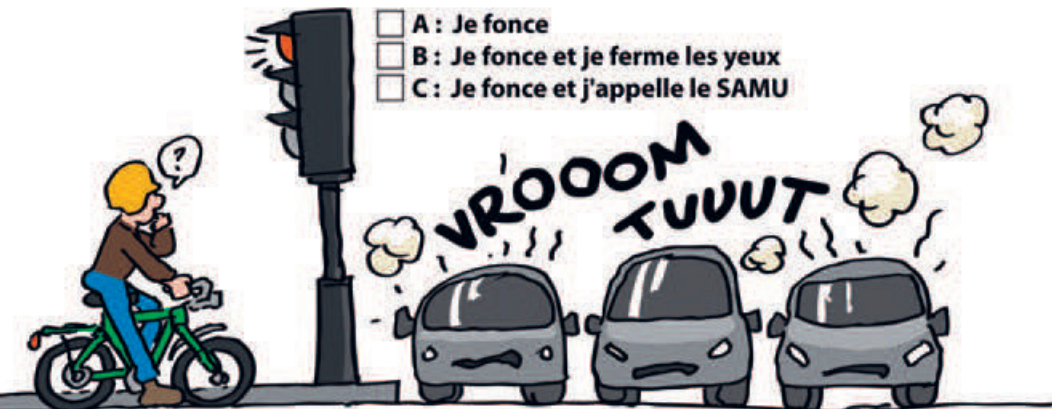
Cela a été étudié en Île-de-France, mais il n'y a pas de raison qu'il en soit autrement ailleurs : le stationnement en double file est l'une des principales causes de retard des bus, obligés de ralentir pour contourner ces obstacles intempestifs. La double file, c'est aussi l'ennemi de l'automobiliste, qui l'oblige à ralentir, à prendre des risques pour déboîter, et à râler. C'est aussi son ami lorsqu'il a – comme toujours – une bonne raison de s'y adonner : porter un chèque à la banque, acheter une baguette, saluer un copain... On n'en a jamais pour longtemps. Moyennant quoi la fluidité de la circulation en ville est altérée. L'agglomération de Nice a constaté une hausse des émissions d'oxyde d'azote, de particules fines et de benzène dans les quartiers les plus concernés par le stationnement en double file. Cette hausse peut aller de 3 à 36 % quand même ! Mais voilà, se garer en double file n'entraîne qu'une toute petite amende, de l'ordre de 22 €...

En
voiture,
au moins,

je suis
en **sécurité**



C'est vrai que par rapport à un vélo, un scooter ou une moto, la voiture est de plus en plus sécurisée. En roulant à 50 km/h en ville et en faisant attention, on ne prend quasiment aucun risque, contrairement à un piéton qui traverse ou un scooter qui double par la droite. En revanche, aussitôt qu'on lâche les chevaux, la voiture devient la première cause de mortalité des jeunes conducteurs. Elle reste le moyen de transport le plus dangereux, loin devant le car, le train et l'avion. Pourquoi ? Parce qu'elle est entre nos mains, et que l'erreur et la bêtise sont toujours humaines. En voiture, on croit toujours être le meilleur conducteur, tandis que les autres sont tous des ânes. Ils n'ont qu'à pas être là, et pas me doubler ! Et boum, l'accident...



Les cyclistes ne respectent pas le Code de la route !

Parce qu'ils roulent moins vite et parce que, très peu protégés, ils sont supposés prendre moins de risques, les cyclistes sont autorisés à rouler à contresens sur les voies 30 et à prendre à droite ou tout droit au feu rouge, sauf interdictions municipales. C'est du bon sens. Mais cela peut rendre la conduite des bus, des camions et des voitures difficile par endroits. D'autant que sur les pistes et voies cyclables, les cyclistes vont parfois très vite, sans se soucier de qui que ce soit. Avec la banalisation du vélo en ville sont apparues les mêmes plaies qu'avec tout autre mode de transport, c'est-à-dire les bons gros beaux : « Sur mon vélo, je me sens fort car je sauve la planète, je fais du sport et je t'emmerde, automobiliste polluant et gras du bide. » La stupidité est en train de se transmettre aux cyclistes. Elle reste toutefois à des années-lumière de l'habituelle connerie automobile.

La trottinette électrique, quel foutoir sur les trottoirs !

Autre banalisation qui génère une nouvelle beauferie : la trottinette électrique. Le public n'est pas le même. Celui de la trottinette classique pousse avec sa jambe pour aller plus vite que le piéton, sur le trottoir, tout en faisant de l'exercice. Celui de la trottinette sur batterie cherche juste à aller vite sans faire le moindre effort. Et, c'est frappant, sans se soucier des autres : on roule sur le trottoir, sur la chaussée, sur les pistes cyclables et dans les couloirs du métro à 25 km/h. On peut louer des trottinettes en libre-service puis les déposer n'importe où. Avec le temps, le civisme reviendra mais, malheureusement, cela passera peut-être par l'instauration d'amendes spécifiques, voire de « codes du trottoir » comme l'imaginent certaines mairies. Une modification du Code de la route sera sans doute nécessaire pour obliger les trottinettes électriques à rouler sur la chaussée ou sur les pistes cyclables, pour le plus grand soulagement des piétons !

